CONSEIL SUPERIEUR DES MALADIES INFECTIEUSES

Luxembourg, le 28 février 2024

Présidente **: Dr Thérèse STAUB**
Service National des Maladies Infectieuses

Vice-présidente **: Dr Isabel de la FUENTE GARCIA**
Expert permanent en infectiologie pédiatrique
Société luxembourgeoise de pédiatrie

Secrétaire **: Dr Silvana MASI**
Direction de la Santé,
Division de la Médecine scolaire et de la santé des enfants et adolescents

Membres :

Dr Michael SIEREN
Société Luxembourgeoise de Pneumologie

Dr Jean SERVAIS
Société Médicale Luxembourgeoise de Géronto-Gériatrie

Thibault FERRANDON
Fédération Luxembourgeoise des Laboratoires d'Analyses Médicales

Dr Véronique HEYMANS
Association des Médecins-Dentistes

Dr Yaiza RIVERO
Direction de la Santé,
Médecin-Chef de pôle de Médecine Préventive et Santé des Populations

Dr Monique PERRIN
Laboratoire National de Santé

Dr Jean-Claude SCHMIT
Direction de la Santé,
Directeur

Dr Xavier BAIRIN
Cercle des Médecins Généralistes

Dr Nguyen TRUNG NGUYEN
Laboratoire National de Santé

Dr Anne VERGISON
Direction de la santé
Division de l'Inspection sanitaire

Valérie BINDER
Direction de la Santé,
Risque de santé et programme de vaccination

Expert permanent :

Dr Vic ARENDT
Service national des maladies infectieuses

Avis du CSMI concernant la période d'immunisation des nourrissons contre le RSV. Mise à jour février 2024

Depuis octobre 2023, la campagne d'immunisation par anticorps monoclonaux (Nirsevimab) a été instaurée au Luxembourg pour tous les nourrissons, avec une administration dès la sortie de la maternité, ceci selon la recommandation du CSMI du 14 juillet 2023. La période d'immunisation a été alignée à la période dite hivernale de circulation du virus allant du 1e octobre au 30 mars.
L'immunisation a permis de réduire considérablement les hospitalisations des nourrissons pendant la période de circulation du virus. Pour la période allant jusqu'à fin 2023, 84 % des nouveau-nés ont été immunisés au Luxembourg à la sortie de la maternité. Dans les pays dits tempérés, l'épidémie survient en général avec régularité entre la semaine 42 d'une année et la semaine 12 de l'année suivante avec un pic en décembre. Il existe quelques variations année après année et selon les pays, une variation qui a été observée depuis 2 années consécutives (fin plus précoce).
Les infections respiratoires par le virus RSV sont déclarées par les laboratoires permettant une surveillance de la circulation au niveau national.
Selon les données récentes, les infections par RSV ont fortement diminué, montrant une fin de saison d'épidémie.

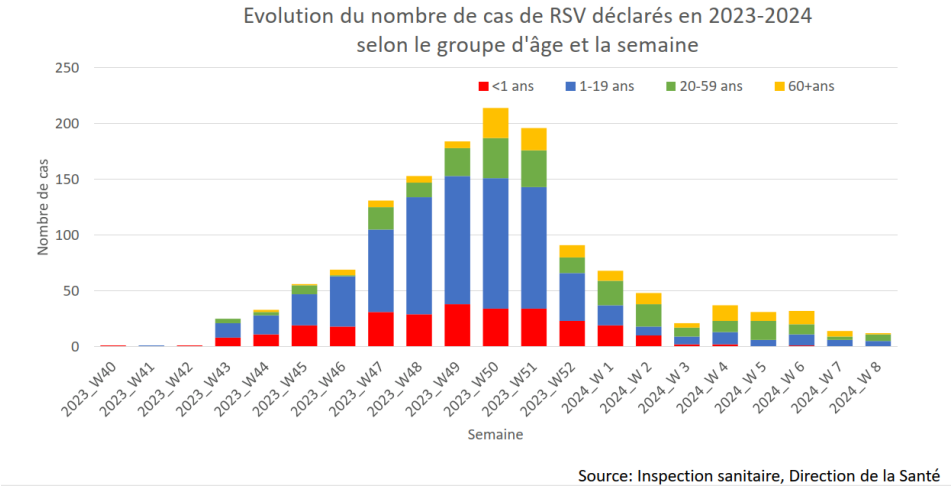

Source: Inspection sanitaire, Direction de la Santé

Par conséquence, après concertation le 27 février 2024, le CSMI propose d'arrêter l'immunisation des nourrissons à partir du 1e mars, en avançant cependant la reprise de la campagne en maternité et en cabinet médical à partir du 1e septembre 2024.